



ATOUTS du territoire

Un espace directement connecté aux grands pôles urbains, la « Métropole en réseau » et « l'avant-Pays », et à proximité immédiate du « quadrilatère languedocien » avec deux axes autoroutiers structurants (A75 et A750).

Un maillage dense de bourgs et de villages donnant une physionomie multipolaire au territoire, chaque pôle disposant d'un poids démographique similaire ; bon niveau d'équipement de services plutôt bien réparti sur le territoire

Un prix du foncier bâti encore accessible

Réseau de Transport en commun bien connecté à la métropole.

Une dynamique démographique positive et une population qui rajeunie

Un tissu essentiel d'acteurs de la santé oeuvrant en proximité dans le champ du soin et de la prévention

Des actions thématiques diverses (nutrition, addictions, santé mentale des jeunes...) dans le cadre du Contrat Local de Santé

Des acteurs mobilisés autour de la jeunesse et des personnes âgées

Nombre d'entreprises en augmentation constante, **économie présentielle** dynamique et socle important de production agricole (25% des établissements du CH).

Des sites et paysages remarquables : 3 Grands Sites, sites inscrits faisant partir du périmètre inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco.

Existence de **plusieurs reconnaissances et appellations** type AOC-AOP et productions diversifiées (vignes, élevages...)

Des terroirs viticoles reconnus, portés par des syndicats dynamiques.

Un réseau d'acteurs mobilisé autour des circuits courts

Un vignoble tourné vers l'excellence, une vraie dynamique agritouristique, une offre en activités de pleine nature quasi complète

Tissu d'entreprises agro-alimentaires et de transformation, présence d'un abattoir proche, émergence d'une diversification de l'agriculture

Un poids de l'Economie sociale et solidaire supérieur à la moyenne régionale

Un territoire d'une grande naturalité et à la qualité paysagère et environnementale préservée (riche en biodiversité)

Une vie culturelle et associative dynamique, avec un grand nombre d'acteurs

Un espace de travail, de gouvernance et de projet à l'échelle du bassin de vie, le Pays ; des outils territoriaux opérationnels menant des réflexions à l'échelle du territoire

Des habitudes de travail en commun depuis plus de 10 ans à l'échelle du Pays





FAIBLESSES du territoire

Centres-bourgs en souffrance : présence de **logements** « indignes », accessibilité aux commerces, vieillissement du parc immobilier, précarité énergétique forte...

Un développement résidentiel urbain récent consommateur en espace et offrant peu de composition urbaine

Des pôles d'échanges multimodaux quasi inexistants au sein des bourgs centres et des transports en commun interne insuffisants

Mode de déplacement doux pas développé, des difficultés de mobilité notamment pour les publics fragiles

Une prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques faibles

Une population en situation de précarité notamment les publics les plus fragiles (jeunes, personnes âgées...)

Un chômage au dessus de la moyenne départementale lui-même au dessus de la moyenne nationale

Un manque de qualification et de formation des demandeurs d'emploi ; une offre de formation initiale et continue insuffisante, voire inadaptée à l'évolution des besoins des entreprises et des salariés

Difficulté à réaliser des parcours résidentiels complets ; une offre très orientée sur la maison individuelle

Des inégalités d'accès à la santé (spatiales, sociales...), des carences dans l'offre de soins et de prévention et des ruptures observées dans les parcours de santé notamment des publics fragiles

Absence de politique jeunesse globale à l'échelle du territoire

Une offre foncière et d'hébergements d'entreprises insuffisante, relativement chère et inadaptée, en particulier aux jeunes entreprises

Un accès Haut débit inégal, persistance de zones blanches de téléphonie mobile

Des secteurs économiques insuffisamment créateurs d'emplois (90% de TPE)

Un déficit d'accès aux financements pour les entreprises locales

Un modèle économique associatif à consolider

Une visibilité encore faible de la destination touristique, peu reconnue en terme d'échelle identitaire et aux retombées économiques insuffisantes (pas assez d'hébergements et/ou d'activités de loisirs « commerciales »)

Diminution de la SAU et **artificialisation des sols** au détriment des surfaces agricoles, un **vieillissement des chefs d'exploitations**,

Accès de plus en plus difficile au foncier agricole

Absence d'outils collectifs agricoles de production, de transformation, de collectes et distribution sur certaines filières

Un accompagnement vers la professionnalisation des acteurs à améliorer.





OPPORTUNITES du territoire

Arrivée de nouvelles populations jeunes et brassage des générations

Une répartition multipolaire de l'activité économique et de la population

Proximité immédiate du bassin de consommation montpelliérain et positionnement sur l'arc Sud Europe

Présence de **structures agissant déjà à l'échelle du territoire** : Pays, MLJ, Comité local pour le logement social Jeune, Maison de l'emploi...

Réflexion en cours ou approuvées sur des stratégies de fonds à **l'échelle du territoire** : parcours résidentiels, mobilité, SCOT, PLH, développement économique, Fleuve Hérault, Centre Hérault (déchets)

Des réflexions en cours ou à mener dans le champ de la **santé globale** (personnes âgées, santé mentale, accès aux soins, santé-environnement, télémédecine...), avec la perspective d'un **deuxième Contrat local de santé 2016-2018**

Un maillage de zones d'activités et du foncier économique disponible et bien réparties le long des axes autoroutiers à 20 mn de Montpellier

Des outils de développement économique en action (hôtels et pépinière d'entreprises, agence éco...)

Des réseaux d'entreprises déjà constitués selon des secteurs d'activités

Des filières économiques qui se structurent : métiers d'art, écoconstruction, agroalimentaire...

La culture et le patrimoine, porteurs de l'identité du territoire et constituant un levier pour le développement économique.

Un potentiel de développement et de diversification agricoles à exploiter localement en lien avec le bassin de consommation

Projet politique d'affirmation de la vocation agricole du territoire (SCOT, Projet alimentaire...)

Des savoir-faire et connaissances à mobiliser pour adapter le territoire et ses activités aux exigences sociétales et au changement climatique (pratiques agricoles, construction...)

Un espace de coopération culturelle à l'échelle du bassin de vie entre opérateurs (notamment ComCom) ex : projet de CTEAC en cours

Des communautés de communes organisées autour de projets de territoire et disposant de capacités renforcées en matière d'ingénierie de projets

Un projet de territoire partagé à l'échelle du territoire articulé avec les Projets de territoire des Communautés membres, reconnu Agenda 21, qui démarre ; une gouvernance déjà existante





MENACES du territoire

Dérive vers un territoire « dortoir » ou de passage

Une dégradation des éléments d'attractivité et de qualité de vie du territoire

Une configuration urbaine récente qui augmente le recours à la voiture individuelle et les déplacements, et les risques de précarité à la mobilité, une banalisation du cadre de vie

Paupérisation de la population (taux de minimaux sociaux élevé, présence d'un secteur prioritaire pour la politique de la Ville, Lodève) notamment en centre ville.

Eventuelle inadéquation entre augmentation de la population et accès aux services pour tous (petite enfance, formation, santé, sports, emploi...)

Dégradation des conditions « d'employabilité » des salariés (déficit de formation, inadéquation aux offres d'emploi...)

Effets pervers de l'économie présentielle

Réduction des financements en faveur des entreprises et des associations

Peu d'implantations exogènes

« Balkanisation » de la gestion, de la promotion et de la valorisation des Grands Sites ; desserrement des liens entres les habitants et ces sites patrimoniaux

Pression et conflit d'usages accrus sur les ressources naturelles : foncier, eau, biodiversité, paysages

Manque de prise en compte de l'agriculture et d'adéquation des documents d'urbanisme avec les ressources du territoire (eau potable/assainissement, équipements et réseaux, services...)

Concurrence et conflit d'usage sur le foncier entre résidentiel et économie (tourisme, agriculture...)

Difficultés de mobilisation des soutiens aux porteurs de projets Des équipements culturels vieillissants ou quelquefois inexistants

Concurrence possible entre acteurs du territoire sur le bassin de vie ou de consommation